

International

L'AFRIQUE CONTRE LA DÉMOCRATIE ?

Ousmane Ndiaye, Lana Koné

22/01/2026

Fort de vingt-cinq ans d'observation sur le terrain, le journaliste et essayiste Ousmane Ndiaye décrypte dans *L'Afrique contre la démocratie. Mythes, déni et péril* (Éditions Riveneuve, 2025) la militarisation du pouvoir, la mise à l'écart de la démocratie au nom du développement et les manœuvres électorales de ce qu'il appelle les « fictions démocratiques ». Dans cet entretien avec Lana Koné, chargée de la mission à la Fondation, il revient sur les récentes séquences politiques en Afrique francophone et appelle à repenser la construction démocratique sur le temps long, par la citoyenneté et les contre-pouvoirs.

Lana Koné : Les longues présidences, les successions familiales ou les coups d'État ne datent pas d'hier. Pourtant, vous publiez L'Afrique contre la démocratie. Mythes, déni et péril cette année. Pourquoi maintenant ?

Ousmane Ndiaye : Il n'y a pas d'événement particulier qui m'a poussé à écrire. Le seul événement particulier est d'ordre personnel. Je suis journaliste depuis vingt-cinq ans, et j'ai eu du mal à me trouver un temps de pause pour réanalyser les dynamiques sur le long terme. Là, en quittant TV5, j'ai quitté ce que l'on appelle l'actualité chaude. J'ai donc eu une année pour réfléchir à ce que j'appelle la crise de nos grilles de lecture. Car, en tant que journaliste-analyste – mais cela concerne aussi les politiques et la recherche –, je voyais que nos grilles de lecture sur l'Afrique étaient en crise. Elles n'étaient plus opérationnelles. Il fallait les repenser et remettre, comme on dirait dans la forge, l'ouvrage sur le métier. Ce livre est donc le résultat d'une double quête : un renouvellement de mes propres grilles de lecture et le développement d'une perspective historique, sur le temps long, pour comprendre la crise démocratique.

Et comment, avec cette nouvelle grille de lecture, décrivez-vous le contexte électoral en Guinée-Bissau en comparaison avec la Tanzanie, le Cameroun ou encore la Côte d'Ivoire ?

Le fait d'analyser des dynamiques sur un temps long permet de saisir des permanences, des processus que l'on retrouve à peu près partout et d'avoir une lecture plus en profondeur des dynamiques. Et lorsque vous voyez toutes ces élections en Guinée-Bissau, Tanzanie, Côte d'Ivoire, Cameroun, on se rend compte de plusieurs choses.

La première chose, et qui est très importante dans la décennie qui vient de s'écouler, c'est qu'il y a vingt ans on bourrait les urnes pour gagner les élections. La fraude était comme je le décris physique, grossière. Aujourd'hui et dans toutes ces élections-là, on note une sophistication des mécanismes de préemption du pouvoir. L'État légal, le droit, est mobilisé contre la démocratie. Et c'est une permanence. Alassane Ouattara en Côte d'Ivoire a exclu les candidats les plus dangereux – Laurent Gbagbo et Tidjane Thiam – par le biais de mécanismes juridiques contestables, tout comme Maurice Kamto s'est retrouvé disqualifié au Cameroun. Sans compter le coup du troisième mandat. Ouattara a fait exploser ou du moins a subverti l'esprit du verrou constitutionnel de la limite de deux mandats qu'il avait lui-même fait voter ! La question n'est même pas de savoir s'il a raison ou pas de le faire, mais s'il est possible pour un chef d'État de trouver un subterfuge pour contourner la constitution, et finalement faire trois mandats. On retrouve la même chose en Guinée-Bissau, où Embaló fait sauter les textes, repousse les élections et évince son opposant principal Domingo Simoões Pereira.

C'est même encore plus sophistiqué au Togo. L'élection présidentielle n'a quasiment pas eu lieu parce que la réforme constitutionnelle de 2024 inverse les fonctions politiques. Le pouvoir exécutif revient désormais au président du Conseil, et c'est Faure Gnassingbé qui est désigné. Et le président de la République n'a aucun pouvoir. Aujourd'hui, on considère encore Faure Gnassingbé comme le président du Togo. Or, il ne l'est pas ! Personne ne connaît l'actuel président, on ne retient même pas son nom.

Cet habillage constitutionnel, l'usage et la mobilisation du droit contre la démocratie, est donc la première permanence.

La deuxième chose commune qu'il faut observer dans toutes ses élections, c'est que, en l'absence d'espaces politiques et d'espaces d'expression, l'élection présidentielle devient un moment de conflit, de violence. Le cas du Cameroun le démontre encore : l'opposant Anicet Ekane vient de mourir en prison. C'est-à-dire que l'élection présidentielle, qui devrait être un moment de débat politique, un moment d'échange, un moment de pacification de la vie politique par le débat public, devient l'exact contraire. Et la plupart des conflits que l'on a eus ces dernières années en Afrique sont nés des périodes de violence post-électorale. Ce constat est un vrai marqueur. Là, en Guinée-Bissau, c'est l'exemple typique : l'élection a accouché d'un coup d'État. C'était la même chose au Mali. Il ne faut pas oublier que le coup d'État d'Assimi Goïta survient après une élection contestée.

C'est pour cela que je relie la question des coups d'État militaires à la question des pratiques politiques. La prise de pouvoir par la force est totalement liée au coup d'État que j'ai qualifié juste avant d'institutionnel. Ils s'auto-nourrissent et s'imbriquent sur le temps long. Les coups d'État

institutionnels créent les conditions des coups d'État militaires et les rendent « populaires ». Le coup d'État kaki s'inscrit alors à son tour dans la deuxième phase, qui est le coup d'État institutionnel. Et on observe cette mécanique depuis quelques années maintenant. Mahamat Deby, au Tchad, prend le pouvoir, orchestre un coup d'État avec l'armée puis modifie la constitution – il fait un coup d'État institutionnel – et se légitime par une élection. C'est la même chose au Gabon avec Oligui Nguema. C'est la même chose en Guinée avec Doumbouya. Et ça va peut-être être la même chose avec les pays de l'Alliance des États du Sahel (AES).

La dynamique inverse existe également. Prenons la Tanzanie. Samia Suluhu Hassan a effectué un coup d'État institutionnel qu'elle a parachevé avec la violence de l'armée et les forces de sécurité.

La troisième chose est donc l'effacement de la ligne entre le politique et l'armée. Je conteste ce clivage civil-militaire en Afrique car il ne permet plus de comprendre les réalités de la gouvernance et des pratiques politiques. À chaque fois que les civils sont arrivés au pouvoir, ils s'y sont installés avec le soutien militaire de l'armée. L'armée a toujours été un des facteurs d'obstruction démocratique. Et si ce sont les militaires qui prennent le pouvoir, ils mettent à leur tour en place les mêmes mécanismes d'obstruction. La Guinée-Bissau en est l'exemple typique. Embaló étant un militaire, l'armée est au cœur de la vie politique. Une bonne partie du jeu politique ne se tranche donc pas dans les urnes. Dans beaucoup de pays, la clé pour garder le pouvoir n'est plus le scrutin mais la fidélité et le soutien à l'armée. C'est ce qui explique d'ailleurs ces dernières années la prolifération en Afrique d'unités structurées autour du président de la République, les fameuses gardes présidentielles. En réalité, ce sont des armées parallèles qui sont constituées parce que l'on n'a pas confiance en l'armée régulière. Je les rapproche des milices parce que, à partir du moment où l'on gouverne au service d'une personne, on n'est plus dans la défense de la nation et des principes de la nation mais dans la défense d'une personne. La miliciarisation des armées africaines est donc la conséquence de la patrimonialisation du pouvoir.

La situation bissau-guinéenne s'inscrit-elle dans cette même dynamique régionale de « péril kaki », ou relève-t-elle d'une logique spécifique ?

C'est différent. La Guinée-Bissau a beaucoup de spécificités fortes par rapport aux autres pays du Sahel. Premièrement, c'était un État que l'on a pu qualifier pendant des années de quasi failli. Deuxièmement, la question du narcotrafic joue un rôle essentiel dans la vie politique de ce presque narco-État, la logique des luttes internes au trafic pouvant l'emporter sur les logiques politiques. Les liens entre le trafic et l'armée et entre le trafic et la vie politique ont effectivement été démontrés. Troisièmement, la Guinée-Bissau fait partie de ces États dont le parti principal – ici le Parti africain pour l'indépendance de la Guinée et du Cap-Vert (PAIGC) – a acquis sa légitimité

actuelle par le haut, grâce à son implication armée dans la lutte pour l'indépendance en 1974. C'est une situation comparable au FLN en Algérie. C'est le parti de l'indépendance. Enfin, la question des influences extérieures. La Guinée-Bissau est un petit pays en superficie qui a la particularité de subir les influences de ses voisins, surtout de son voisin le Sénégal, alors que l'influence des puissances occidentales reste relative. Le Sénégal a sauvé plusieurs fois le régime, notamment lors de la guerre civile de 1998, avec une opération militaire sénégalaise pour mater la rébellion et réinstaller João Bernardo Vieira. Embaló avait également le soutien de l'ancien président sénégalais Macky Sall, lui permettant d'asseoir sa légitimité. Mais il faut remarquer que le « coup d'État » contre Embaló est l'énième, il avait déjà échappé à des tentatives de coups d'État et de contre-coups d'État. La vie politique en Guinée-Bissau est donc d'abord structurée par les militaires, par les héritiers de la lutte armée pour l'indépendance, et par le trafic de drogue. C'est totalement différent des pays comme le Mali, où les logiques sont autres.

Vous évoquez le Mali. En 2013, vous demandiez à l'opposant malien Soumaïla Cissé : « Le Mali a-t-il touché le fond ? ». Il répondait : « Oui, mais il peut encore creuser ». Si je vous retourne la question, maintenant, que répondez-vous ?

À l'époque, je me suis dit qu'il exagérait. En 2013, le Mali était dans une période assez particulière – euphorique d'ailleurs. Avec l'opération Serval, les villes étaient libérées chaque jour. Le Mali retrouvait son intégrité, il y avait une certaine émotion alors que Tombouctou ou Gao venaient d'être libérées. Mais c'était aussi un moment d'introspection, le pays se rendait compte qu'il était passé à côté du pire. Je pensais donc qu'il avait tort et, malheureusement, il a eu raison. Le Mali a creusé – bien creusé d'ailleurs. Et je pense que l'on peut l'imaginer creuser encore, quand l'État se désagrège à ce niveau-là et que l'on voit certains processus se mettre en place. Mais de fait, la situation se dégrade politiquement et sécuritairement, malgré ce que dit la propagande. Le spectre d'intervention des groupes djihadistes s'élargit au sud du Mali et près de la frontière avec le Sénégal, à l'ouest. Et à la dégradation sécuritaire s'ajoute la dictature en place qui n'apporte rien de bon en termes d'ouverture et de perspective démocratique. Tous les acteurs de la société civile, des partis politiques de la société malienne sont matés. Et si l'on peut obtenir par la peur une sorte de sursis, on ne gouverne pas *ad vitam aeternam* par la peur et la force.

Et pourtant, on lit dans certains médias que la junte bénéficie d'une certaine popularité. Comment expliqueriez-vous cela ?

Il faut prendre des pincettes en parlant de la popularité des juntes au Sahel, parce que dans une dictature, il n'existe pas d'opinion publique. Ceux qui ne sont pas d'accord avec la junte ne peuvent pas s'exprimer. Quand vous vous exprimez, vous risquez votre vie. Il est donc normal que

l'expression, la voix la plus visible, qui manifeste, qui est bruyante, c'est celle en faveur des juntes. Il ne faut pas oublier non plus la sophistication de la propagande, avec l'apport de l'expertise russe. Enfin, il faut relativiser l'écho très puissant des juntes sur les réseaux sociaux par rapport à la réalité du terrain et à la réalité sociologique d'un pays comme le Mali par exemple. Les réseaux sociaux ne sont pas le Mali. On est dans des pays où plus de la moitié de la population n'a pas d'électricité, encore moins internet, où la majorité de la population vit dans des zones rurales et est analphabète en langue française ou anglaise. Il faut donc relativiser le poids de cette opinion. Ce n'est pas parce que les pro-juntes dominent le spectre des réseaux sociaux que le Mali est pro-junte. D'autant plus que l'on connaît maintenant leur nouvelle stratégie de communication, revenant à payer des influenceurs, des « videomans » comme on les appelle là-bas, pour diffuser certains discours. Il faut toujours se dire qu'il y a, peut-être, potentiellement, une majorité silencieuse faisant face à des problématiques de survie que l'on ne dit pas, qui ne partage pas la nouvelle idéologie, malgré ce que l'on peut lire.

Recevez chaque semaine toutes nos analyses dans votre boîte mail

[Abonnez-vous](#)

Dans ce bilan démocratique en Afrique de l'Ouest, le Sénégal est-il un « phare » dans la région ?

Il ne faut pas entrer dans le mythe de l'exception démocratique sénégalaise exemplaire, magnifiée et brandie partout. Je pense que la situation est tellement désespérante en Afrique subsaharienne francophone qu'il y a une forme de désir d'exemple, d'où la surévaluation du modèle sénégalais. Or, c'est un modèle qui rencontre les mêmes problèmes qu'ailleurs, même s'il a réussi à construire des contre-pouvoirs, des institutions solides et de la citoyenneté plus qu'ailleurs. C'est ce que souligne l'une des thèses centrales de mon livre : la première vague de démocratisation issue des conférences nationales notamment a échoué parce qu'il s'agissait de démocratisations par le haut, c'est-à-dire de construction de code électoral, de nouvelles constitutions, de commissions électorales indépendantes... On est sur l'arsenal théorique et institutionnel. C'est une démocratie institutionnelle, bureaucratique, électorale. Et on oublie la construction par le bas, c'est-à-dire la construction démocratique par la citoyenneté : l'éducation, l'appropriation et la connaissance des textes, l'inclusion dans les processus politiques, la construction des contre-pouvoirs, une justice indépendante, etc. Pourquoi au Sénégal, quand Abdoulaye Wade ou Macky Sall tentent eux aussi le

coup du troisième mandat, cela ne marche pas ? Parce que les contre-pouvoirs de la société font échouer le projet.

Ce qui fait la différence au Sénégal, c'est que la presse est pugnace en matière de liberté d'expression, en matière de recension électorale. La société civile aussi est organisée et forte. On retrouve la société « traditionnelle », « religieuse » qui, critiquable par bien des aspects, n'en reste pas moins une forme de contre-pouvoir. C'est pour cela que le Sénégal vacille, mais ne tombe pas. Mais il est important de souligner qu'il vacille. Le Sénégal, c'est un pays où un juge constitutionnel a été assassiné pour avoir tenté d'empêcher la parution des résultats¹. Les derniers cycles électoraux ont aussi été entachés de violence, avec une soixantaine de morts lors de la dernière élection. On peut dire les vertus du Sénégal, mais il ne faut pas être excessif et parler de modèle. S'il faut parler de modèle en Afrique de l'Ouest, ce serait le Cap-Vert. C'est le pays où, lors d'une élection présidentielle, le vainqueur l'a emporté avec 11 voix d'avance et où il n'y a pas eu de violence électorale. La démocratie cap-verdienne, pour moi, est encore plus achevée que celle du Sénégal.

Sur quoi repose la différence de trajectoire cap-verdienne ?

Je constate qu'il y a une corrélation très simple entre le niveau d'éducation d'un pays et le niveau d'avancée démocratique et économique de ce pays. Vous prenez le classement de l'indice du développement humain qui est l'un des indices les plus complets. On voit que les pays qui ont les processus démocratiques les plus avancés sont les pays les mieux classés. Donc pour moi, c'est en fait une construction sur le long terme. Ce qui fait la différence, c'est que ces pays-là ont su éduquer, ont su construire des contre-pouvoirs, construire de la citoyenneté – ce qui est, au fond, le plus difficile. Faire des constitutions parfaites, c'est facile. Il suffit d'avoir des juristes qui se réunissent et qui font des textes parfaits. Mais le vrai travail, c'est cette construction-là, sur le temps long. Je pense que ces pays-là ont fait ce travail : la presse est l'une des plus professionnelles, le niveau de formation et d'organisation des acteurs de la société civile est le plus important. Il y a un équilibre. Je le répète, il ne faut pas oublier la démocratie par le bas, même si c'est plus long et politiquement moins rentable.

Vous analysez d'ailleurs dans votre ouvrage ce que vous appelez la tragédie des opposants politiques, comme Abdoulaye Wade, qui, une fois au pouvoir, renie les idéaux démocratiques qu'ils portaient lorsqu'ils étaient dans l'opposition. Comment interpréter ces revirements ? Comme des échecs individuels, ou comme les symptômes de mécanismes politiques plus structurels ?

Les deux. Je pense que c'est d'abord le résultat de parcours individuels. C'est pourquoi je parle de tragédie, car c'est tragique, même si l'on retrouve également des dynamiques de fond. Le premier

problème, c'est la logique de patrimonialisation du pouvoir, d'hyper-personnalisation du pouvoir, que l'on trouve dans le pouvoir mais aussi dans l'opposition. Les partis d'opposition ont le même travers que les partis au pouvoir. Si l'on prend les leaders d'opposition historiques, ils réclament l'alternance à leur chef d'État, mais eux sont à la tête de leur parti depuis vingt ans ou plus. Leur parti tourne et se construit autour de leur personne. C'est intéressant de faire ce parallèle-là parce que lorsqu'ils arrivent au pouvoir, ce n'est pas une révolution des pratiques politiques mais une continuité, notamment en Afrique francophone. Leurs pratiques politiques sont les mêmes. C'est pour cela qu'ils déçoivent, ils ne vont pas devenir démocratiques du jour au lendemain. Ni Alpha Condé, ni Abdoulaye Wade, ni Laurent Gbagbo ne géraient leur parti de manière démocratique. L'arrivée au pouvoir ne fait que décupler et mettre au grand jour cette pratique divergente du discours politique. Et cet aspect est important, parce que, pour comprendre la déroute démocratique en Afrique, il faut analyser le rôle de l'opposition qui est clé dans les révolutions démocratiques. Parfois, malgré elles, mais souvent en toute responsabilité ou irresponsabilité.

Face à cette Afrique contre la démocratie et les discours de relativisme démocratique, des mouvements de la jeunesse, la Gen Z, se mobilisent et interpellent les dirigeants pour réclamer un État de droit. Cette génération peut-elle peser sur le futur du démocratique du continent, et comment ?

Je ne crois pas à ce type d'hypothèse de changement générationnel. Pour moi l'aspiration démocratique est une lame de fond qui opère depuis très longtemps et qui va au-delà de la Gen Z. Le relativisme démocratique a quant à lui mûri au début des années 2000 avec la tragédie des opposants historiques et la déception qui a suivi. Il y a aussi le contexte global au niveau mondial, en Occident, où la démocratie est remise en cause également. Le relativisme démocratique ne tient pas à un seul facteur : il est multicausal, multifacteurs et mène à une confusion chaotique que je dénonce. Certaines choses relèvent du panafricanisme et sont légitimes, d'autres relèvent de l'enfumage, du mythe. Ceci amène à des contradictions fortes. D'un côté, on aspire à des régimes plus forts, on veut du kaki, et de l'autre on veut des droits et du contrôle citoyen.

Mais c'est sûr que l'aspiration démocratique reste forte, et ça c'est ma conviction. Il me semble que l'on est juste dans un momentum où les discours de propagande et la confusion sont tels que c'est très compliqué pour une partie de cette génération Z de se positionner. Et aujourd'hui, il est plus confortable d'être dans la défiance démocratique qu'autre chose. Il y a aussi une instrumentalisation de la démocratie aussi bien en Occident qu'en Afrique. Et ces instrumentalisations accentuent la défiance, surtout que l'on retrouve dans les États présentés comme démocratiques des logiques politiques qui n'ont rien de démocratique. Et le problème, c'est qu'il n'y a pas de contre-propositions formulées, d'alternatives réfléchies hormis des alternatives

de slogans. Mais moi, ma conviction, c'est qu'en construisant des espaces démocratiques solides et réels, tous les types d'expression sont possibles.

Comment contrer les discours populistes, « occidentalocentrés », et réducteurs qui imprègnent la scène médiatique ?

Comme je l'explique, c'est plus facile d'être du côté du populisme que d'être du côté de la déconstruction, parce que l'un des propres du populisme, c'est une certaine facilité qui emporte l'adhésion. Nous avons des icônes qui ont pris le devant de la scène et leurs mécanismes d'attaque ont totalement vidé le débat. Une bonne partie des élites est en retrait et c'est devenu difficile de s'afficher pro-démocratie, contrairement aux années 1980. C'est une sorte de tendance inverse selon laquelle, au final, il faut être plutôt défiant vis-à-vis de la démocratie. C'est aux intellectuels ou aux hommes politiques d'avoir le courage d'aller à contre-courant des mouvances qui dominent la scène médiatique et numérique. Il faut déconstruire ces discours-là, les interroger, les critiquer, pour avancer. Autrement, les termes du débat seront mal posés.

Quel est le futur de ces fictions démocratiques ?

Je ne suis pas catégorique, pessimiste ou optimiste, il faut prendre les situations telles qu'elles sont. Chaque situation est différente. Mais au vu des dynamiques, je ne pense pas que l'horizon inverse est envisageable, les vingt prochaines années seront inscrites dans ce cycle de contestation de la démocratie. Aujourd'hui, sur le terrain, il est difficile de s'opposer à cette tendance populiste car les opposants sont mis en prison. Je suis donc réaliste, il n'y aura pas de miracle. Je ne crois pas à ce mythe de la révolution romantique que la Tunisie a vécu. Les pays ne changent pas par des révolutions tombées du ciel. Il ne faut pas attendre le grand soir qui n'aura pas lieu, parce que les sociétés avancent par une transformation lente. Même si les régimes militaires tombent, les pays seront en lambeaux. Je me répète : il faut travailler sur le temps long, patiemment, et sortir de la mythologie. On changera les pays par la construction et par le travail.

1. Babacar Sèye, vice-président du Conseil constitutionnel du Sénégal, a été assassiné le 15 mai 1993, au lendemain des élections législatives qui ont donné la victoire au Parti socialiste d'Abdou Diouf sur le PDS d'Abdoulaye Wade. Si les meurtriers ont été condamnés, les commanditaires n'ont jamais été inquiétés. En 2002, après son accession au pouvoir, Wade a gracié les assassins, tandis que la loi Ezzan, votée deux ans plus tard, a amnistié les infractions « ayant des motivations politiques » commises depuis 1993 [NDLR].